

**République du Sénégal**

Un Peuple – Un But – Une Foi

**Ministère des Infrastructures, des  
Transports Terrestres et du  
Désenclavement**



**Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL**

## **Avis d'Appel d'Offres Ouvert**

**Date : 28/04/2023**

**N° D/1625/F**

- 1.** Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le quotidien « l'AS » du 22 décembre 2022.
- 2.** L'AGEROUTE SENEGAL a obtenu un fond de l'Etat dans le cadre du FERA 2023 pour l'entretien du réseau routier et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de motocyclettes pour la gestion des emprises du réseau routier national.
- 3.** L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'immatriculation de **Dix (10) Motocyclettes**.
- 4.** La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans le Décret N° 2022-2295 du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5.** Les candidats éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal Courriel : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn) ou [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres du lundi au vendredi pendant les heures de travail de 08 heures à 17 heures (GMT) à compter du 02 mai 2023 à l'adresse mentionnée ci-dessous AGEROUTE, Rue David Diop x Rue F, Fann-Résidence, Dakar, Sénégal.

Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

**6. Les exigences en matière de qualification sont :**

**Capacité financière**

Le Candidat doit apporter la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences de chiffre d'affaires ci-après en fournissant ses états financiers certifiés par un cabinet d'expertise comptable ou un expert-comptable agréé par l'ONECCA ou organe assimilé pour les trois (03) dernières années à compter de 2019 (2019, 2020 et 2021).

**Capacité technique**

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait, aux exigences de capacité technique ci-après :

- Disposer d'un service après-vente performant au Sénégal constitué de :

- Un (01) magasin de stockage de pièces de rechange ;
- Un (01) atelier de réparation et d'entretien performant, disposant d'un personnel expérimenté notamment un technicien supérieur ou équivalent en mécanique.

- avoir exécuté, au cours des cinq (05) dernières années à compter de 2018, au moins deux **(02) marchés** de nature et de complexité similaires ayant chacun un montant minimum de **50 000 000 F CFA**.

La similarité portera sur la quantité et la nature spécifique des fournitures mais également sur le service après-vente offert.

**Le soumissionnaire devra fournir pour chaque référence donnée le procès-verbal de réception ou d'acceptation des fournitures ou une attestation de service fait délivrée par le maître d'ouvrage (l'acheteur) et une copie du contrat signé et approuvé.**

Pour plus de détails voir le dossier de Dossier d'Appel D'Offres.

**7. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tout candidat en formulant une demande écrite à l'adresse ci-après :**

AGEROUTE, Rue David Diop x Rue F, Fann Résidence, Dakar, Sénégal, contre un paiement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA à verser au compte n° SN153 01301 301090002540 ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque UBA sise à la Route des Almadies.

**8. Les Offres doivent être déposées au Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le **01 juin 2023 à 10 heures 30 minutes précises (GMT)**.**

Les Offres électroniques ne seront pas autorisées. Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées.

Les Offres seront ouvertes publiquement à la salle de conférence de l'AGEROUTE en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessus le **01 juin 2023 à 10 heures 30 minutes précises (GMT)**.

Les offres doivent être valides pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de leur soumission.

Et comprendre une garantie de soumission émise par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget d'un montant de Sept Cent Mille (700 000) francs CFA.

La garantie de soumission reste valable 28 jours après expiration de la durée de validité des offres.

**Le Directeur général**

**Ibrahima NDIAYE**

